

INVITATION PRESSE

30 août 2024

Inauguration d'une permanence dentaire à destination des publics précaires à Bourges le jeudi 5 septembre à 14h

Dans le cadre d'une expérimentation portée par l'association de l'Ordre de Malte en collaboration avec l'association IMANIS, qui met à disposition les locaux, une permanence dentaire à destination des publics précaires sera inaugurée le jeudi 5 septembre à 14h, 7 rue Albert Hervet à Bourges.

Cette inauguration aura lieu en présence de Madame Clara de BORT, Directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, de Monsieur Olivier de LA CHAPELLE, Délégué du Cher de l'Ordre de Malte France, et de Monsieur Denis COLLET, Président d'IMANIS.

La permanence dentaire est assurée par des dentistes retraités, chaque jeudi après-midi depuis le 4 juillet dernier. La permanence a pour objectif d'être le premier niveau de consultation des personnes vivant à la rue, en très forte précarité, n'ayant pas recours aux soins dentaires et pas d'ouverture de droits.

L'ARS Centre-Val de Loire soutient ce projet à hauteur de 30 000 € par an et assure un accompagnement du dispositif avec notamment la mise en place d'une convention entre la Caisse primaire d'Assurance maladie du Cher et l'association IMANIS pour faciliter l'ouverture des droits des usagers et délivre l'arrêté d'autorisation pour stockage et délivrance des médicaments. Ce projet est au cœur des objectifs du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS).

L'inauguration se déroulera avec une visite des locaux puis des interventions des personnalités.

Contacts presse :

Christophe LUGNOT-ALBRECHT, Directeur de cabinet.

Tél. : 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

Olivier de LA CHAPELLE, Délégué du Cher – Ordre de Malte France.

Tél : 06 84 35 58 61 / olivierdelachapelle@yahoo.fr